



Solidarité Kanaky

Numéro 4 – Novembre 2019

Sommaire : Referendum : le 6 septembre 2020 - Les retours financiers vers la France - Des nouvelles des fédérations de l'USTKE

Referendum : ce sera le 6 septembre

Dans le précédent numéro, publié au lendemain du dernier Comité des signataires, nous indiquions que le referendum aurait lieu soit le 28 août, soit le 6 septembre. Ce sera donc le 6 septembre. Outre notre bulletin n°3, *La voix de Kanaky* n°15 revient en détail sur cette échéance.

Les retours financiers (connus) vers la France

La droite nous serine sans cesse sur les 150 milliards de « cadeaux » annuels de la France. Nous, nous faisons le compte, mais à rebours : ce qui retourne en France ; Et ce n'est pas facile car, bien sûr, c'est fait plutôt discrètement. Nous avons déjà retracé dans nos colonnes les 20 milliards de cotisation retraite qui retournent en France, chaque année, car nous payons 28 milliards pour n'encaisser que 8 milliards. Toujours pas réglé, bien sûr. Dernier « aveu inavouable » en date : le scandale, vite étouffé, sur la Contribution calédonienne de solidarité, la CCS. Problème toujours pas réglé non plus : nos amis de l'Avenir en confiance (AEC²) étant très proches de tous ces profiteurs, ont tendance à botter en touche. De quoi s'agit-il ?

Depuis 2015, a été établi un impôt taxe, la « Contribution calédonienne de solidarité » (CCS), de 1 à 2%, selon le montant, et dont le montant est versé à l'Agence sanitaire et sociale (ASS). Or, une convention fiscale « Franco-Calédonienne » (sic) de 1983 plafonne les impôts sur les bénéfices qui retournent en France entre 5 et 15% ! Haut-Commissaire de l'époque, Jacques Roynette, et du ministre français Jacques Delors, le président du gouvernement, Jean-Marie Tjibaou n'ayant pas la main sur le sujet. Parmi les sociétés ayant leur siège en France et qui ont dû payer cette petite taxe depuis 2015, une quarantaine ont exhumé cette convention obsolète, et ont porté plainte pour récupérer les sous.

Découvertes pour le public : ces sociétés payent, depuis 1983, moins d'impôts que les autres ici ! Si la création de la CCS, en 2015, n'avait pas révélé cela en faisant « déborder » leur taxe, on ne l'aurait peut-être jamais su !

Question posée : pourquoi ce texte, typiquement colonial, n'a-t-il jamais été abrogé, alors qu'il suffit de le demander avec un préavis de 6 mois ? !! (Ben, parce que la droite ne voulait pas ?)

Enseignement mathématique : 40 sociétés réclament le remboursement de 1,5 milliards (chiffre avancé par Calédonie ensemble³), qu'ils ont payé pour la CCS à 1,5% (moyenne) sur leurs bénéfices. Intéressant : quels sont, alors, leurs bénéfices ? Voilà un problème motivant, à poser en classe !



Convention signée du

¹ Contact : lavoixdekanaky@gmail.com

² L'Avenir en confiance est la coalition de la droite « dure », partisane de la Calédonie française.

³ Droite, centre-droit.

Appelons B les bénéfiques : $B \times 1,5\% = 1\,500\,000\,000$.

Donc, $B = 1\,500\,000\,000 / 1,5\% = 100\,000\,000\,000$

Soit cent milliards de bénéfiques (avoués) transférés en France !

Petite réflexion philosophique en passant : ces sociétés qui font de gros bénéfiques, dont le pays ne profite même pas, auraient pu avoir la dignité de laisser un peu de sous pour le social ici, qui en a bien besoin (actuellement, l'ASS-NC ne peut plus payer sa part au Médipôle !) Ou, cyniques, avoir la malice de payer sans rien dire, pour ne pas que se révèle le fond du problème ! Rêve toujours...

Ont porté plainte notamment (toutes ne l'ont pas fait) :

La Société générale, EEC (filiale d'Engie), Canal +, Total, Calédonienne des eaux, GAN, Société calédonienne de bâtiment (filiale de Vinci), Allianz, Audemard, NSD-Sofiter, etc.

Des nouvelles des fédérations de l'USTKE⁴

Le conseil syndical de la fédération des industries et des services et celui de la fédération des mines se sont tenus à deux endroits distincts du pays, le premier à Koné et le second à Yaté. Ces conseils syndicaux décentralisés permettent aux bureaux fédéraux d'aller à la rencontre des représentants des secteurs STKE dans les entreprises installées dans l'extrême Sud et dans le Nord.

Industrie et services

En introduisant la réunion, le secrétaire fédéral, Fidel Malalua est revenu sur plusieurs rappels : « *le dernier conseil syndical du 9 août dernier ; l'importance des réunions statutaires de l'Organisation ; les responsabilités incombant au bureau fédéral, aux délégués syndicaux, au secrétaire général et à son bureau de section syndicale ; Le rééquilibrage kanak et la retraite, ces deux sujets représentent des enjeux majeurs en ce moment* ». [...] Formation syndicale : le secrétaire fédéral porte aussi la casquette de responsable de la formation syndicale au sein du Centre confédérale d'éducation ouvrière, et il a insisté sur le fait de former surtout les adhérents des sections syndicales. Il en a profité pour indiquer les dates des prochains stages qui se dérouleront pour la plupart en province Nord [...] Des explications ont été données sur la décision du Bureau confédéral de ne pas s'être rendu à la conférence économique et sociale organisée par le président du gouvernement à Paris, le mercredi 9 octobre à la veille des Comités des signataires⁵. Avant la fin de cette année, le bureau fédéral réunira ses délégués syndicaux et ses représentants le vendredi 6 décembre à Nouméa, « *pour leur dernière rencontre de l'année qui prendra la forme d'une assemblée générale* », selon le secrétaire fédéral. En conséquence, un bilan des activités sera fourni à ce moment-là, et les délégués en profiteront pour partager un repas convivial et fraternel.

Mines, métallurgie et carrières

Les quatre accords de STKE/NMC (Nickel Mining Corporation)

Une tournée d'information pour expliquer ces quatre accords à Poya, Nakéty, Ouaco, Kouaoua et Nouméa, et dont la section STKE/NMC a pris à bras le corps pour défendre les intérêts de ses adhérents. Une section syndicale conduite par son chef de file, Bertin Boéré, délégué syndical STKE/NMC à Nouméa. Quels sont ces quatre accords validés en interne ? La négociation annuelle obligatoire (NAO), qui a été revue à la hausse, soit 2% d'augmentation pour l'ensemble du personnel. La revalorisation de la grille salariale. « *C'est un travail assez lourd à porter. Il aura fallu 16 réunions pour revoir la classification, les grades, les fiches de postes des salariés* », concède Antonio Nénéwédou, 2ème secrétaire fédéral adjoint en charge de cette fédération. La charte sociale régit le travail syndical fait à l'intérieur de cette société. Autrement dit, c'est une sorte de règlement interne encadrant l'activité syndicale. La prime de performance a été également obtenue ; « *pour*

⁴ Informations issues du site de l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE) : www.ustke.org

⁵ Voir notre bulletin n°3.

les trois derniers acquis, ce sont des points qui ont été soulevés il y a 10 ans par la section syndicale STKE et ils sont à présent actés par la direction. En tous les cas, la section STKE/NMC a été une force de propositions à chaque négociation », a relevé Antonio Nénéwédo. « Nous avons eu beaucoup de retours positifs par rapport aux informations données sur le terrain, et même des adhérents des autres syndicats représentatifs », a souligné Bertin Boéré. Ce travail a pu se faire avec les conseils avisés du cabinet d'expertise Sécafi Alpha. Dernièrement, une rencontre s'est faite avec les membres du conseil d'administration et la SOFINORD concernant les limites de la tribu de Kua situé à Kouaoua qui se chevauche avec la commune d'Houaïlou.

Conflit SRTH (Société de Roulage de Thiévahe)

Un cahier de revendications a été déposé le 30 septembre dernier et suite à ce dépôt, dans la foulée, un mouvement de grève a été conduit le 2 octobre par la section syndicale STKE. « Cette mobilisation a été bien suivie », a-t-on indiqué. Dans l'après-midi même des négociations ont permis d'obtenir la suspension de cette grève à condition que les points soulevés dans le cahier de revendications soient traités d'ici la fin de l'année (grille salariale, le 13ème mois, la réorganisation du travail une troisième équipe, les intempéries, les primes diverses).

STKE/SLN Thio

Ils ont fait leur conseil syndical à Ouroué dernièrement. Ce qu'il en ressort de cette instance : « il y a un avenant en vue avec les autres syndicats pour améliorer l'accord sur les 147 heures par mois (horaire, transport, hébergement) ». A ce titre, l'USTKE avait signé un constat de désaccord à la suite de la grève de trois mois en début d'année (janvier à mars).



Le conseil syndical de la Fédération Ports & Docks et des Gens de mer, a été animé par Leley Uregei, le 3 Octobre 2019.



En effectif réduit, le conseil syndical de la Fédération du BTP s'est quand même tenu le 10 octobre 2019. Ce dernier a été présidé par son premier secrétaire fédéral adjoint : José Bourguine.



Venus en nombre de tous les secteurs miniers du pays, la Fédération des Mines, de la Métallurgie et des Carrières, a tenu son conseil syndical à la maison commune de la tribu de Touaourou à Yaté, le 11 octobre 2019.



Serge Kiki, retraité de SICA MPS, affiliée à la Fédération Industrie USTKE, a tenu à être présent avec la vingtaine de délégués syndicaux lors du conseil syndical, à Koné le 11 octobre 2019.



Le conseil syndical de la Fédération du THT s'est tenu au siège syndical à la Vallée du Tir, le 14 octobre 2019.



Résultats des élections professionnelles de Vale NC

[...] Représentativité syndicale : L'USTKE atteint les 36 %, l'USOENC arrive en seconde position avec 34 % et CFE-CGC frôle les 25 %.

Transport Hôtellerie Restauration

[...] Comme à l'accoutumé, plusieurs sujets ont été développés dont notamment l'actualité des secteurs, que ce soit le transport routier, le transport suburbain ou la restauration ... A noter, la forte présence des représentants des secteurs hôteliers STKE venus en nombre (Hôtel Le Shératon, Hô-

tel Le Méridien, L'Escapade de l'îlot Maître, Hôtel Evasion 130, Hôtel Le Koniambo, Newrest, La Sorbetière). Du côté du transport routier, il n'y a que ces trois secteurs (Arc En Ciel Service, Carsud, Transcar) qui ont assisté à cette rencontre. A relever les points suivants qui ont été traités en début d'après-midi : le bilan financier, le bilan des activités, le calendrier des déplacements dans les différents établissements. Les délégués et représentants syndicaux ont vu, à la clôture des discussions, les activités syndicales à prévoir, et la préparation de l'assemblée générale où il sera question du renouvellement du bureau fédéral.

Bâtiments et travaux publics

[...] Les représentants des secteurs présents (Goudroncal, Pacifique VRD, SOCARE, SEMEP, ARBE, SC Pirel Nord, CEGELEC, COLAS, OCR, SOBECA) ont fait le point sur leurs secteurs d'activités. « *On a surtout évoqué le projet Lucy dans le Grand Sud qui arrête pas mal de projet du BTP mettant en difficulté certaines grandes sociétés. Il y a une baisse d'activité engendrant des licenciements économiques. Vu que ce projet a été modifié et il va s'échelonner sur cinq ans, les directions reviennent à la charge avant la fin de l'année. A Colas, il y a deux plans de chômage partiel de nuit. Pour Cégélec, on constate aussi une baisse d'activité en cours et ce jusqu'à la fin de l'année. Il n'y a pas de reprise avant mi-juillet 2020 en tous les cas pour les multinationales œuvrant dans notre secteur d'activité. A Sobéca, l'activité de cette société s'écroule aussi avec ce projet car ils avaient une garantie sur deux ans d'activité pleine avec notamment des investissements qui ont été réalisés, et là ils ne pourront pas être rentabilisés* », a indiqué brièvement José Bourguine, le 1er secrétaire fédéral adjoint en charge de la Fédération du BTP USTKE [...]

Ports, Docks et Gens de Mer

Le conseil syndical de la fédération des ports, des docks & des gens des mers s'est tenu au début de ce mois-ci, et il a été présidé par Léley Uregei. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour dont notamment le rapport des élections professionnelles à GNP, SUDILES. Les responsables syndicaux ont par ailleurs évoqué la préparation des élections dans ces sociétés : Locatrans, Manutrans, SAT, STILES. Ils devront se tenir en fin octobre et en novembre. A la fin de la séance, les délégués et représentants syndicaux ont surtout les activités à faire d'ici la fin de l'année. Objectif : permettre la syndicalisation et le maintien de la cohésion de cette fédération qui démarre à nouveau sur des chapeaux de roues.



Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des Jeunes Kanak en France, Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), Union syndicale Solidaires, Confédération Nationale du Travail, Syndicatu di i Travagliadori Corsi, Ensemble !, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Indigènes de la République, Parti Communiste des Ouvriers de France, Union Communiste Libertaire, Ni guerre ni État de guerre, Association Survie, Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s.